



## **Algar (ex Permettez-Moi de Construire) lève 3,2 m€ pour accélérer le développement de ses offres BtoC et BtoB de gestion et de simplification des démarches administratives d'urbanisme**

- *La proptech Lilloise Algar réalise une levée de fonds en série A auprès du groupe EDF, par l'intermédiaire d'EDF Pulse Holding, de Finovam-Gestion (investisseur historique) et de business angels comme Frederic Utzmann (fondateur d'Effy) et Raphaël Vuillerme (fondateur de Luko).*
- *De « Permettez-moi de construire » à « Algar » : pour accompagner ses nouvelles ambitions, la startup annonce son changement de nom.*
- *Avec cette levée de fonds, Algar souhaite accélérer sa croissance auprès des particuliers et développer les offres Algar PRO et Algar CMI (Constructeurs de Maisons Individuelles) pour le BtoB.*

**A Paris, le 16 novembre 2021** – Algar, proptech française spécialisée dans la simplification et la gestion des procédures d'urbanisme auprès des particuliers et des professionnels, annonce sa levée de fonds de série A de 3,2 millions d'euros.

Lancée en 2016 par Aurélien De Nunzio, Algar (ex Permettez-moi de Construire) a été créée dans l'objectif de permettre aux particuliers d'accéder aux projets d'habitat de leurs rêves, sans que les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux) ne soient un obstacle.

Avec cette levée de fonds, la startup a pour objectif de soutenir sa croissance, de développer deux nouvelles offres (*Algar PRO et Algar CMI*) et de lancer une marketplace visant à améliorer l'expérience clients. *“Cette marketplace permettra à nos clients de trouver les meilleurs produits et services pour mener à bien leurs projets (artisans, financements, produits et matériaux, etc.)”* commente Aurélien De Nunzio, CEO d'Algar.

Grâce à cette levée de fonds, la start-up pourra accélérer son développement et recruter de nouveaux talents.

**Algar, une solution unique sur le marché pour accélérer le démarrage de chantiers de construction**

En France, Algar est le service le plus complet de facilitation des procédures légales qui permet aux propriétaires d'obtenir des autorisations d'urbanisme, 100% en ligne. La start-up prend en charge l'intégralité du processus : analyse des règlements d'urbanisme, constitution du dossier, impression et envoi à la mairie. Le propriétaire a accès à un tableau de bord dédié, lui permettant de suivre l'avancement de son dossier. Une fois l'accord de la mairie obtenu, le propriétaire reçoit son panneau réglementaire pour que les travaux puissent commencer.

En seulement quelques années, la start-up a su convaincre des milliers de clients, professionnels et particuliers, autour d'un concept qui pallie des démarches souvent lourdes et compliquées grâce à un service 100% digital et transparent.

### **Une nouvelle ambition : faire gagner en productivité les professionnels du secteur**

Algar souhaite accélérer son développement et crée deux offres sur-mesure pour répondre aux besoins des clients professionnels :

- **Algar PRO (BtoBtoC)** s'adresse aux professionnels du bâtiment (artisans, courtiers en travaux, maîtres d'œuvre, marchands de biens, architectes d'intérieur...) qui souhaitent obtenir plus facilement les autorisations d'urbanismes nécessaires pour les chantiers de leurs clients. La simplification de ces procédures permet aux professionnels de gagner du temps et ainsi de se concentrer sur leur cœur de métier tout en planifiant au mieux leurs interventions.
- **Algar CMI (BtoB)** s'adresse aux constructeurs de maisons individuelles (de 10 à 8000 maisons par an) qui souhaitent externaliser tout ou une partie de la gestion des procédures de permis de construire. La collaboration avec Algar CMI permet à ces professionnels de gagner en flexibilité et en productivité tout en bénéficiant d'une expertise pointue du sujet.

*« Cette levée de fonds nous donne des moyens à la hauteur des ambitions d'Algar. Depuis le début notre mission est la même : proposer le service le plus complet pour permettre aux particuliers de réaliser les projets dont ils rêvent en leur facilitant le parcours du combattant que représentent les autorisations d'urbanisme.*

*Cette levée et ce changement de nom marquent une nouvelle étape pour le développement d'Algar mais nous n'en sommes qu'au début : bien que nous soyons toujours très concentrés sur notre cœur de métier, nous avons l'ambition de devenir un acteur incontournable du marché de l'habitat et des travaux. »*

**Aurélien De Nunzio, CEO de Algar**

*« Aujourd'hui la quasi-totalité des travaux énergétiques nécessite des autorisations d'urbanisme préalables. Algar facilite toutes ces démarches ! C'est le coup de pouce dont ont besoin tous nos clients désireux de faire des économies d'énergie et de réduire leur empreinte carbone. Nous sommes ravis de contribuer au développement de cette start-up à fort potentiel. »*

**Guillaume Lesueur, Directeur délégué d'EDF Pulse Holding, véhicule d'investissement du groupe EDF.**

*“Finovam gestion, actionnaire historique d’Algar à travers ses fonds d’amorçage Fira, et Finovam renouvelle sa confiance en l’équipe et se réjouit de cette nouvelle étape franchie qui va permettre à la société de poursuivre l’accélération de son développement sur le marché.”*

**Hélène Cannard - Membre du directoire de Finam-Gestion**

### **A propos d’Algar**

Fondée en 2016 par Aurélien De Nunzio, rapidement rejoint par Maxime Coucke, la start-up Algar (ex-Permettez-moi de construire) a été créée pour aider les particuliers à réaliser les projets d’habitat de leur rêves, en offrant le service le plus complet de facilitation des procédures légales d’urbanisme, grâce à une expérience 100 % en ligne unique. La start-up prend en charge l’intégralité du process : analyse des règlements d’urbanisme, constitution du dossier, impression et envoi à la mairie le tout 100 % en ligne. Le propriétaire a accès à un tableau de bord dédié, lui permettant de suivre l’avancement de son dossier. Une fois l’accord de la mairie obtenu, le propriétaire reçoit son panneau réglementaire pour que les travaux puissent commencer. En cinq ans d’existence, la start-up a déjà permis à plusieurs milliers d’habitants de concrétiser leurs projets.

Plus d’informations sur : [www.algar.co](http://www.algar.co)

### **A propos du groupe EDF :**

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l’ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d’énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l’énergie nucléaire et renouvelable (y compris l’hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d’être d’EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l’électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d’énergie et de services à environ 37,9 millions de clients (1), dont 28,7 millions en France (2). Il a réalisé en 2020 un chiffre d’affaires consolidé de 69,0 milliards d’euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris. EDF Pulse Holding, filiale à 100 % d’EDF SA, a pour mission de développer, porter et accompagner les nouvelles activités du groupe EDF dans le domaine de la transition énergétique et du numérique afin de proposer aux clients du Groupe des offres et services innovants et compétitifs. Ces nouvelles activités sont issues de développements internes (projets intrapreneuriaux), externes (prises de participation dans des start-up), ou d’une combinaison des deux (création de co-entreprises avec des start-up). EDF Pulse Holding est un véhicule d’investissement corporate et une structure d’accompagnement (voire d’hébergement) de ces jeunes entreprises. En permettant également aux entreprises de son portefeuille de bénéficier d’un appui grâce à un certain nombre de ressources internes et externes au Groupe EDF, la politique d’EDF Pulse Holding veille à créer un climat favorable au développement et à la réussite de ses filiales et participations.

(1) Les clients résidentiels sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l’électricité et un autre pour le gaz.

(2) Y compris ES (Électricité de Strasbourg)

**A propos de Finovam-Gestion :**

Finovam Gestion a pour ambition de permettre l'émergence d'entreprises à fort potentiel de croissance dans des secteurs de pointe dans le Nord et l'Est de la France en investissant des tickets de 150 K€ à 3 M€ par projet. Finovam Gestion gère 90 M€ entièrement dédiés à des projets au stade de l'amorçage. Les investissements sont principalement orientés vers les projets à impact positif, notamment dans le domaine de la santé, de la bioéconomie, du numérique, de la transition énergétique et de l'industrie du futur.

**Contacts presse****Impulse Communication**

Marie Legrand - 06 09 88 62 27 - [marie@impulse-communication.fr](mailto:marie@impulse-communication.fr)

Julie Dalsace – 06 78 70 96 05 – [julie@impulse-communication.fr](mailto:julie@impulse-communication.fr)